

Consultations sur les orientations stratégiques de 2011

Rapport sommaire

Mai 2012

1. Table des matières

1. Table des matières.....	3
2. Processus de consultation	4
3. Principaux thèmes dégagés des consultations de 2011	6
4. Considérations et engagement continu	7

De mai 2010 à juin 2011, le Partenariat canadien contre le cancer a mené des consultations sur le futur de la lutte pancanadienne contre le cancer. En tant qu'intendant de la stratégie nationale de lutte contre le cancer, le Partenariat a recherché l'avis des partenaires et des intervenants sur l'évolution de la stratégie au-delà de 2012. La question « À quoi ressemblera le succès pour 2017? » était à la base des consultations. On trouvera ci-après un sommaire du processus de consultation, des thèmes qui ont émergé et des points à prendre en compte pour le processus de planification stratégique du Partenariat.

2. Processus de consultation

Phase 1 : Mai à octobre 2010

En mai 2010, à l'approche de la cinquième année de son mandat de cinq ans, le Partenariat a amorcé un dialogue avec un sous-ensemble de partenaires et d'intervenants sur les priorités de la lutte contre le cancer au-delà de 2012. Jusqu'au mois d'août 2010, le dialogue a consisté en une série de consultations incluant un sondage en ligne, des discussions au sein de groupes de consultation et des réunions avec les groupes consultatifs. En octobre, une réunion d'une journée, sur invitation, a été organisée à Winnipeg, au Manitoba. Intitulée Trouver un terrain d'entente quant aux orientations du Partenariat, cette réunion a rassemblé des particuliers engagés dans une partie des efforts de collaboration du Partenariat.

Les consultations de 2010 visaient à recueillir des commentaires sur :

- le rôle du Partenariat;
- les répercussions du travail de collaboration du Partenariat et les défis encourus;
- les pressions et les défis auxquels le système de lutte contre le cancer est confronté;
- les possibilités d'apporter des changements à la lutte contre le cancer au Canada et là où le Partenariat est mieux placé pour ajouter de la valeur.

Plus de 250 individus ont participé à ce processus. La réunion d'octobre a permis de se faire une idée sur deux domaines particuliers : l'amélioration organisationnelle et les priorités futures. Les intervenants ont appuyé le rôle unique du Partenariat et le recadrage des objectifs de l'organisme afin de refléter sa contribution ciblée à la progression de la lutte contre le cancer. De plus, les participants ont souligné la nécessité de continuer de se concentrer sur l'ensemble des étapes de la lutte contre le cancer tout en exploitant les possibilités d'intégration afin d'obtenir les meilleurs résultats possible. En novembre 2010, le Partenariat a produit un rapport sommaire des consultations de 2010. Le rapport est publié sur le site Web du Partenariat, partenariatcontrelcancer.ca.

Phase 2 : Février à juin 2011

Les leçons tirées des consultations de 2010 ont permis d'orienter la planification stratégique du Partenariat et d'éclairer l'élaboration du document de discussion intitulé *L'avenir de la lutte contre le cancer au Canada*, publié en février 2011. Le document a été publié aux fins suivantes :

- Obtenir des commentaires sur le cadre stratégique préliminaire du Partenariat pour 2012-2017.
- Approfondir le dialogue sur les orientations stratégiques possibles après 2012.
- Avancer les arguments pour des mesures durables afin d'atteindre la pleine portée d'une stratégie nationale de lutte contre le cancer.

En misant sur les consultations de 2010 et en utilisant le document de discussion pour alimenter la discussion, les consultations de 2011 ont été réparties en trois volets.

Consultations ciblées

Les consultations ciblées visaient à approfondir le dialogue sur des sujets précis et avec les principaux partenaires, afin d'examiner davantage les priorités et les possibilités que l'on pourrait promouvoir, et de les valider. Les consultations ciblées suivantes ont eu lieu :

- Information et amélioration du système.
- Soins palliatifs et de fin de vie et survie au cancer
- Priorités des organismes et des programmes provinciaux de lutte contre le cancer (avec l'Association canadienne des agences provinciales du cancer).
- Points de vue du patient et priorités (avec l'équipe de la haute direction de la Société canadienne du cancer et le Réseau canadien de lutte contre le cancer).

Consultations des groupes consultatifs

Ces consultations visaient à faire participer les groupes consultatifs du Partenariat afin d'obtenir des commentaires en matière de contenu et une expertise sur les orientations stratégiques possibles et les initiatives futures.

Consultation générale

De vastes consultations ont eu lieu à la suite du lancement d'un appel à présentations écrites en réponse au document de discussion.

Les consultations de 2011 ont fait participer environ 300 partenaires et intervenants, et incluait 25 présentations de groupes, d'organismes et de particuliers en réponse au document de discussion.

3. Principaux thèmes dégagés des consultations de 2011

Les participants à la consultation étaient enthousiastes à propos des possibilités à venir. La diversité des perspectives a offert un éventail de rétroactions, de perspectives et de suggestions, et a orienté les efforts afin de définir le profil des travaux pour les cinq prochaines années. Les principaux thèmes tirés des consultations comprenaient les points suivants :

- Le cadre stratégique proposé pour 2012-2017 pourrait profiter de certaines améliorations (par exemple, un énoncé plus clair du rôle unique du Partenariat, des priorités stratégiques et des objectifs), mais autrement, il reflète les intentions de la lutte pancanadienne contre le cancer habilitées par l'intermédiaire de l'organisme.
- La voie et le point de vue du patient doivent être au centre du travail et bien intégrés à la mise en œuvre de toutes les initiatives.
- Les fonctions de base du Partenariat (analyse du rendement du système, et compte-rendu; gestion du savoir; engagement et sensibilisation du public) doivent continuer d'appuyer l'avancement de la stratégie.
- Les efforts et le travail de collaboration entrepris au cours du premier mandat devraient être mis à profit et portés au niveau suivant afin de maximiser l'impact.
- Il existe de nouvelles possibilités ayant un fort potentiel que le Partenariat peut réaliser, comme de faciliter la prise de mesures importantes en soins palliatifs et de fin de vie, et de faire avancer les efforts pour mieux aider les patients et les familles.
- Il existe d'autres possibilités d'intégration dans l'ensemble du Partenariat; par exemple, intégrer les efforts pour rendre compte du système, pour améliorer la qualité et pour développer des données.
- Le mandat du Partenariat couvre toutes les étapes de la lutte contre le cancer.

4. Considérations et engagement continu

L'annonce du renouvellement du Partenariat pour un deuxième mandat, faite par le gouvernement fédéral à mi-chemin lors des consultations de 2011, a accéléré les efforts de planification stratégique de l'organisme. En préparation de l'avenir et dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique pour 2012-2017, le Partenariat a tenu compte de considérations essentielles, notamment :

- Répondre aux attentes du gouvernement fédéral indiquées dans l'annonce de renouvellement de mars 2011 et continuer de respecter les éléments de base de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer.
- Continuer de travailler avec les principaux partenaires et intervenants, et les faire participer, afin de modeler et d'éclairer les initiatives et les principaux domaines de travail. Cela comprend de favoriser l'harmonisation aux priorités des organismes et des programmes provinciaux de lutte contre le cancer et du système de santé plus vaste des provinces et des territoires, ainsi que l'harmonisation aux priorités fédérales et aux organismes non gouvernementaux.
- Continuer de miser sur les expériences et les réalisations du premier mandat.
- Entreprendre une approche plus intégrée et concertée pour faire progresser la lutte contre le cancer, afin de maximiser l'impact du Partenariat.

À l'avenir, le Partenariat continuera de faire participer les partenaires et les intervenants afin d'assurer l'harmonisation continue des efforts.